Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2026/2027

PROCÈS-VERBAL N°14

Réunion du mardi 13 octobre 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE FRANCE 2026/2027

5ème tour :

79758583 C.P.S.P. 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1 du 11/10/2026

Suite à un dysfonctionnement lors de l'envoi de la feuille de match informatisée, les tirs au but n'apparaissant pas.
Courriel de l'arbitre officiel confirmant la victoire de SAINT OUEN L'AUMONE A.S. 4 tirs au but à 2.

6ème Tour

Les matches auront lieu le dimanche 25 octobre 2026 à 14h30, possibilité de jouer le samedi 24 octobre 2026 avec l'accord des 2 clubs.

INFORMATION TERRAINS :
La Commission informe les clubs qu'ils doivent évoluer sur un terrain classé **NIVEAU T5 minimum avec tribune** pour leur rencontre.

80419654 VELIZY ASC 1 / MAISONS ALFORT FC 1 du 25/10/2026

La Commission demande au club de **VELIZY ASC** de fournir un terrain de repli **classé T5 minimum avec tribune** pour son match de Coupe de France, **au plus tard le mardi 20 octobre 2026**, à défaut la rencontre sera inversée.
Courriel de VELIZY ASC proposant deux terrains pour recevoir ce match.
La Commission reste en attente de confirmation de la mise à disposition de l'un des deux terrains proposés.

80419660 LONGJUMEAU FC 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 25/10/2026

La Commission indique au **FC LONGJUMEAU** que sa rencontre est positionnée **sur le stade Frédéric LANGRENAY n°1 (pelouse) à Longjumeau, installation qui dispose d'une tribune.**
Elle demande au club de lui confirmer la possibilité de jouer sur ce terrain, dans le cas contraire, un terrain de repli **classé T5 minimum avec tribune** devra être fourni, **au plus tard le mardi 20 octobre 2026**.
A défaut cette rencontre sera inversée.

6ème tour à jouer le 25 octobre 2026 :

1. CERGY PONTOISE FC 1 / FLEURY 91 FC 1.
2. POISSY FC 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1.
3. BRETIGNY FCS 1 / PARIS 13 ATLETICO 1.
4. ST DENIS UNITED FC 1 / VERSAILLES 78 FC 1.
5. CLAMART CSM 1 / ULIS CO 1.
6. VELIZY ASC 1 / MAISONS ALFORT FC 1.
7. VAL YERRES CROSNE AF 1 / DRANCY JA 1.
8. **VGA ST MAUR 1 / SALESIENNE DE PARIS.**
   ou CHATOU AS 1 / VGA ST MAUR.

L'ordre de ce match sera fonction de la décision prise par la Commission Régionale de Discipline sur le match précédent du 11/10/2026.

9. TRAPPES ES 1 / RACING CLUB DE FRANCE 1.
10. TREMBLAY FC 1 / VITRY CA 1.
11. LONGJUMEAU FC 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1.

Nombre de joueurs sur la feuille de match :
Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match jusqu'au 6ème tour inclus.
Lorsqu'un club décide de faire figurer sur la feuille de match le nombre maximum de joueurs autorisé, l'inscription d'un gardien de but remplaçant, numéroté 16, est impérative.

Remplacements :
Il peut être procédé au remplacement de CINQ joueurs au cours d'un match en trois séquences au maximum, à partir du 3ème tour.

DELEGATION :
Désignation d'un délégué officiel sur tous les matchs à la charge de la LPIFF.

Arbitrage :

<table>
<tr><th>Club Recevant</th><th>Club Visiteur</th><th>Nb d'Arbitre</th><th>Prise en charge</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Dernière Division District jusqu'à D2 inclus</td><td rowspan="2">Dernière Division District jusqu'à D2 inclus</td><td rowspan="2">3 AO*</td><td>A la charge</td></tr>
<tr><td>du club recevant</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Dernière Division District jusqu'à D2 inclus</td><td>District D1</td><td rowspan="2">3 AO</td><td>AC** - A la charge du club recevant</td></tr>
<tr><td>jusqu'à N2</td><td>2 AA*** - A la charge des 2 clubs</td></tr>
<tr><td>District D1</td><td>Dernière Division District</td><td rowspan="2">3 AO</td><td>A la charge</td></tr>
<tr><td>jusqu'à N2</td><td>jusqu'à N2</td><td>du club recevant</td></tr>
</table>

COUPE DE PARIS IDF - SENIORS

Tirage au sort du 3ème Tour.
Ces rencontres se dérouleront le **dimanche 25 octobre 2026,** sur le terrain du club premier nommé**.**
Exempts : les équipes qualifiées en Coupe de France ainsi que LE MEE SPORT et MONTROUGE FC 92.

La liste des **22 matchs** est disponible sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

Pour ces rencontres, il sera désigné **trois arbitres officiels**, à la charge du club recevant.
En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

SENIORS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match.
1er rappel :
79756524 IGNY AFC 2 / CHAMPIGNY 94 FC du 11/10/2026 (Coupe Paris Idf)

SENIORS - CHAMPIONNAT

509 538 – CLAYE SOUILLY SPORTS (R1/B)
Pris connaissance du courriel de CLAYE SOUILLY demandant à jouer sur le nouveau terrain du stade Clément PETIT à CLAYE SOUILLY, en cas d'intempéries et de fermeture par la ville de son terrain d'honneur.
La Commission émettra un avis lorsque cette installation sera classée par la C.R.T.I.S ce qui n'est pas le cas actuellement.

55698429 MONTROUGE FC 92 1 / LE MEE SPORTS 1 du 03/10/2026 (R1/A)
La Commission reporte cette rencontre le 24 octobre 2026.

55698436 SAINT BRICE FC 1 / MONTREUIL FC 1 du 17/10/2026 (R1/A)
Reprise de dossier.
La Commission reporte cette rencontre le mercredi 11 novembre 2026.

551 508 – PARIS 15 A.C. (R2/C)
Courriel de PARIS 15 AC demandant à fixer ses rencontres à 15h30 toute la saison, sur le stade Rigoulot à Paris 15ème.
Accord de la Commission.

55699497 OLYMPIQUE ADAMOIS 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 01/11/2026 (R2/D)
Demande d'inversion de l'OLYMPIQUE ADAMOIS, au motif de la fermeture des installations à cette date, avec accord de CERGY PONTOISE FC.
Accord de la Commission pour l'inversion des matchs allers et retours.

55699086 TREMBLAY FC 1 / PARAY FC 1 du 04/10/2026 (R2/B)
Reprise de dossier, suite à un 1er rappel de feuille de match manquante.
Courriel de TREMBLAY FC précisant la transmission de la feuille de match informatisée dans les temps.
La Commission, après vérification, indique au club que celle-ci n'a pas été récupérée par l'application et demande aux deux clubs de lui transmettre la composition de leur équipe comprenant : numéro de maillot et de licences, nom/prénom des joueurs ainsi que l'encadrement, au plus tard pour sa réunion du mardi 20 octobre 2026.

55699490 CONFLANS FC 1 / RED STAR FC 3 du 18/10/2026 (R2/D)
Proposition d'inversion de la rencontre de RED STAR FC, au motif d'une problématique de CONFLANS FC, sans précision.
La Commission demande au club de CONFLANS FC de lui fournir des informations concernant la tenue de ce match, au plus tard le vendredi 16 octobre 2026 à 12h.
A réception, la Commission statuera.

55699226 CHAMPIGNY 94 FC 1 / RACING CLUB FRANCE 2 du 18/10/2026 (R2/C)
Demande de CHAMPIGNY 94 FC pour avancer le match le samedi 17 octobre 2026 à 18h30, sur le stade Léon DUPRAT à CHAMPIGNY SUR MARNE.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de RACING CF, à transmettre au plus tard le vendredi 16 octobre 2026 à 12h.

U20 – COUPE DE PARIS IDF

Tirage au sort des 1/32èmes de finale
Ces rencontres se dérouleront le dimanche 25 octobre 2026, sur le terrain du club premier nommé.

15 matchs.
Exempt : LONGJUMEAU FC.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

Pour ces rencontres, il sera désigné UN arbitre, à la charge du club recevant.
En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

U20 - CHAMPIONNAT

55687783 – VITRY CA 2 / VOISINS FC 1 du 11/10/2026 (R3/E)
Absence de l'équipe visiteuse.
La Commission enregistre le forfait non avisé de l'équipe de Voisins.

55688350 - PITRAY OLIER PARIS 1 / VILLABE ETS 2 du 11/10/2026 (R3/F)
Lecture de la FMI
La Commission enregistre le forfait non avisé de l'équipe 2 de VILLABE.

79270755 – RC ARGENTEUIL 1 / NANTERRE AJSC 1 du 20/09/206 (R3/D)
La Commission reporte ce match au 25/10/2026.

55688292 BAGNOLET FC 1 / PITRAY OLIER 1 du 18/10/2026 (R3/F)
Rappel
Suite à la réception d'un arrêté préfectoral de fermeture des deux terrains des Rigondes à Bagnolet, La Commission demande au club de Bagnolet de lui fournir un terrain de repli pour ses matchs à domicile jusqu'à réouverture du stade.

COUPE GAMBARDELLA

3ème Tour

79774712 STADE EST PAVILLONNAIS 1 / PLAINE FRANCE 1 du 11/10/2026
Lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel.
La Commission enregistre le forfait non avisé de PLAINE FRANCE ; STADE EST PAVILLONNAIS est qualifié pour la suite de la compétition.

79774707 CO VINCENNES 1 / FC MORET VENEUX FC 1 du 11/10/2026
Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission enregistre le forfait retard de MORET VENEUX FC ; CO VINCENNES est qualifié pour la suite de la compétition.

79774744 GARENNE COLOMBES AF 1 / GRIGNY FOOT 1 du 11/10/2026
Courriel de GARENNE COLOMBES AF informant d'un dysfonctionnement lors de la transmission de la feuille de match informatisée accompagné de sa composition d'équipe.
La Commission demande à l'arbitre officiel de lui confirmer le score de cette rencontre et au club de GRIGNY FOOT de lui communiquer la composition de son équipe : numéro de maillot et de licence, nom/prénom ainsi que l'encadrement.

Equipe de GARENNE COLOMBES :
1. 2548022635 KOUADIO WESLEY
2. 2548076412 MINGUET DELATTRE PAUL
3. 2548513290 BARRY ALPHA
4. 2547390411 ALMEIDA DUARTE TIAGO
5. 9602427612 DIABATE ZIE
6. 9605266529 DIALLO OURY
7. 9602548893 SCHOLASTIQUE KANOUTE EL HADJ
8. 2547647130 NAUDIN GABRIEL
9. 9604014093 SOUMAHORO LASSINE
10. 9602988678 BREBION THOMAS
11. 9602233736 MALOUM ALAIN
12. 9603749689 DIABIRA ALASSANE
13. 9604721735 TRAORE IBRAHIM
14. 2547921982 ALDANA BATALLA IKER

ARBITRE ASSISTANT: 2545472953 ABDELMALEK SAMIR
DELEGUE: 2368012079 KRIKEB FAYCAL
EDUCATEUR: 2348029262 BRAHIM FARID
EDUCATEUR: 2310931402 PENDOLA SÉBASTIEN

4ème Tour à jouer le 25/10/2026
La Commission a procédé à la désignation des matches de ce tour.

35 matchs - 1 exempt : MELUN FC.

Liste des matches à consulter sur le site internet de la Ligue.

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le mardi 20 octobre 2026. En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION :
La Commission invite les clubs à prendre connaissance des conditions de participation en consultant le règlement de l'épreuve.

EPREUVE :
Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Commission et d'en aviser son adversaire.
L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.
En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

Arbitrage :
Pour ces rencontres, il sera désigné **UN** Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

Tirage au sort du 2èmeTour
Ces rencontres se dérouleront le dimanche 25 octobre 2026, sur le terrain du club premier nommé.

11 matchs.
Exempts : les équipes qualifiées en Coupe Gambardella et SAINTE GENEVIEVE FC.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.
https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458527&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat

Pour ces rencontres, il sera désigné UN arbitre, à la charge du club recevant.
En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

U18 - CHAMPIONNAT

550 596 - ES COLOMBIENNE FOOT (R2/A)
Courriel de la Direction des Sports accompagné d'un arrêté municipal de la ville de Colombes indiquant l'indisponibilité du terrain n°3 du stade Charles PEGUY jusqu'à nouvel ordre, au motif de dégradations et du remplacement des poteaux.
La Commission demande au club de l'ES COLOMBIENNE de lui fournir un terrain de repli pour ses prochains matchs à domicile jusqu'à réouverture des installations.
Prochaines rencontres programmées :
55688666 COLOMBIENNE FOOT ES 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 01/11/2026.
55688676 COLOMBIENNE FOOT ES 1 / FCM AUBERVILLIERS 1 du 15/11/2026.
55688687 COLOMBIENNE FOOT ES 1 / VAL YERRES CROSNE 1 du 29/11/2026.

55688658 AUBERVILLIERS FCM 1 / TORCY PVM US 1 du 04/10/2026 (R2/A)
Courriel de CM AUBERVILLIERS indiquant une erreur de saisie du score.
Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score.
La Commission enregistre le résultat comme suit :
AUBERVILLIERS FCM : 1 but.
TORCY PVM US : 2 buts.

55689454 BRETIGNY FCS 2 / PLAISIROIS FO 1 du 18/10/2026 (R3/B)
Demande de BRETIGNY FCS pour décaler le coup d'envoi à 16h00, en baisser de rideau d'un match Seniors N2.
Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales sont prioritaires sur les rencontres régionales.

U17 – COUPE DE PARIS IDF

Tirage au sort des 1/8èmes de finale
Ces rencontres se dérouleront le **dimanche 08 novembre 2026**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.
https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458528&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat

Pour ces rencontres, il sera désigné UN arbitre, à la charge du club recevant.
En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

U17 – CHAMPIONNAT

55690270 VILLEJUIF US 1 / SARCELLES AAS 1 du 01/11/2026 (R1)

Rappel.

Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 12/05/2026 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS matchs fermes à l'équipe 1 U17 de VILLEJUIF US, à compter du 1er juillet 2026, la Commission demande au club de VILLEJUIF US de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de VILLEJUIF, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, au plus tard le vendredi 30 octobre 2026 à 12h.

U16 – COUPE DE PARIS IDF

32èmes de finale

79752033 PARIS FC / JA DRANCY du 11/10/2026

Courriel de PARIS FC indiquant un dysfonctionnement lors de la transmission de la feuille de match informatisée, accompagné de la composition de son équipe.

La Commission demande à l'arbitre officiel de lui confirmer le résultat final.

Coupe Paris Idf U16		
dimanche 11 octobre 2026		Arbitre centre: AYGALENC Louis
PARIS FC	**0**	Assistant 1: SOW Abdoulaye
		Assistant 2: RMILI Marouane
JA DRANCY	**7**	N° match : 79752033

	LIEUSAINT FOOT AS		JA DRANCY
1	1. BOHN ROUSSEL Enzo - 2548536814	1	1. LOTHER Jahel - 2548431153
2	2. MAYEMBA Cedric - 9602957162	2	2. FRANÇOIS Trevor - 9602274200
3	3. CAMARA Salim - 2548369472 - sorti à la 50'	3	3. CHAPTINEL Aurele - 2548440313
4	4. EL MOUDEN Yassine - 2548409882	4	4. CAMARA Moussa - 2548277689
5	5. BALTIN Damyan - 9602413499 - sorti à la 65'	5	5. MERZAGOU Elyan - 9603774329
6	6. PARION Soan - 9602571959	6	6. KONATE Abdoul - 9603043014
7	7. KONE Abdoulaye - 9602611889	7	7. JAMES Isreal - 9602555214
8	8. TOURE Sekou - 9602222258	8	8. EBONGUE MAKOUBE Noah - 9602332628
9	9. FOURNIER Abdelhakim - 2548364945	9	9. NZOUABETH Franck - 9604260832
10	10. DOMERGE ARTOUS Williams - 9602340017	10	10. BAHOUMINA DYLAN - 9603219860
11	11. MOLAMBA MBENGA Aaron - 9602987374	11	11. KANTE Ilyes - 2548352633
12	12. KINZOMBA Quincy - 2548258617 - pas entré en jeu	12 (R)	12.MPUTU MONSENGWO Randy - 9603652769 - entré à la 30'
13	13. HAMMAMI Youssef - 9602583250 - entré à la 65'	13 (R)	13. PIERRE Angel - 9602614112 - entré à la 47'
14	14. AMBITO Israel - 9603132136 - entré à la 50'	14 (R)	14. KONE Abdallah - 9604939666 - entré à la 30'
15		15	
16		16	

	banc		banc
E	ONIANGUE Prince - 2544940270 - E/ DR	E	NGOUAMBA MADILA Kevin - 2545688338 - E / DR
A	- NONY Romain - 2545457219 - A	A	- BANDU Cheryl - 2543569370 - A
D	- MUNSCH Jeremy - 2544230408 - D	D	- COULIBALY Saloum - 2358058414 - Délégué Adjoint 2
D	- FLORENTIN Cédric - 2338143290 - D	A	
M	LOPES Nicolas - 9605680979 - M	M	
			Blessures :
			3 . CHAPTINEL Aurele - 2548440313 - Adducteur
			4. CAMARA Moussa - 2548277689 - Adducteur

Tirage des 16èmes de finale
Ces rencontres se dérouleront le **dimanche 25 octobre 2026,** sur le terrain du club premier nommé**.**

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.
https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458529&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat

Pour ces rencontres, il sera désigné **1 arbitre**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

U16 – CHAMPIONNAT

55690926 SAINT BRICE FC 1 / BAGNEUX COM 1 du 18/10/2026 (R2/B)
La Commission reporte cette rencontre le 25 octobre 2026.

55691194 US TORCY PVM US 3 / CRETEIL F. 2 du 18/10/2026 (R3/B)
Demande de TORCY PVM US pour avancer le match le samedi 17 octobre 2026 à 12h.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CRETEIL F., à transmettre au plus tard le vendredi 16 octobre 2026 à 12h.

55690793 PARIS FC 2 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 18/10/2026 (R2/A)
Demande de PARIS FC pour avancer le match le samedi 17 octobre 2026 à 13h30.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FONTENAY SOUS BOIS US à transmettre au plus tard le vendredi 16 octobre 2026 à 12h.

CDM – COUPE DE PARIS IDF

Tirage des 1/8èmes de finale
Ces rencontres se dérouleront le **dimanche 08 novembre 2026 à 9h30,** sur le terrain du club premier nommé**.**

La liste des matchs est disponible sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.
https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458524&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat

Pour ces rencontres, il sera désigné **1 arbitre**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

CDM – CHAMPIONNAT

55691961 FC CAUDACIENNE 1 / FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 1 du 18/10/2026 (R1/A)
Reprise de dossier.
Courriel de FC CAUDACIENNE demandant l'inversion du match, au motif d'un évènement sur les installations à cette date.
Courriel de FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL confirmant la possibilité de recevoir.
Accord de la Commission.
Les rencontres deviennent :
Aller - 55691961 FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 1 / FC CAUDACIENNE 1 le 18/10/2026.
Retour – 55692021 FC CAUDACIENNE 1 / FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 1 le 24/01/2027.

55692227 COURBEVOIE SPORTS 1 / PORTO LA PORTUGAISE 1 du 18/10/2026 (R2/B)
Demande de COURBEVOIE SPORTS pour décaler le coup d'envoi à 10h.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de PORTO LA PORTUGAISE à transmettre au plus tard le vendredi 16 octobre 2026 à 12h.

ANCIENS – COUPE DE PARIS IDF

Tirage des 1/16èmes de finale
Ces rencontres se dérouleront le **dimanche 25 octobre 2026 à 9h30,** sur le terrain du club premier nommé**.**

La liste des matchs est disponible sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.
https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458526&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat

Pour ces rencontres, il sera désigné **1 arbitre**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ANCIENS – CHAMPIONNAT

560861 BAGNOLET FC – R3/D
Suite à la réception d'un arrêté préfectoral de fermeture des deux terrains du stade des Rigondes à Bagnolet, la Commission demande au club de Bagnolet de lui fournir un terrain de repli pour ses matchs à domicile jusqu'à réouverture des installations.
Prochaines rencontres :
55693693 BAGNOLET FC 1 / CLICHOIS UF 1 du 01/11/2026.
55693704 BAGNOLET FC 1 / GONESSE RC 1 du 22/11/2026.

55692878 FC MERY MERIEL 1 / GUERVILLE ARNOUVILLE 1 du 04/10/2026 (R3/A)
La Commission reporte cette rencontre le 25 octobre 2026.

55712352 IVRY DESPORTIVA VIMARENSE 1 / EPINAY SUR ORGE SC 1 du 22/11/2026 (R3/C)
Reprise de dossier.
Attestation d'indisponibilité du Parc de CHOISY – PARIS VAL DE MARNE des installations.
Courriel d'EPINAY SUR ORGE SC indiquant la possibilité de recevoir sur son terrain n°1 (synthétique) du stade du Breuil à EPINAY SUR ORGE.
Accord de la Commission.
Les rencontres deviennent :
Aller 55712352 EPINAY SUR ORGE SC 1 / IVRY DESPORTIVA VIMARENSE 1 le 22/11/2026.
Retour 55712412 IVRY DESPORTIVA VIMARENSE 1 / EPINAY SUR ORGE SC 1 le 07/03/2027.

55712335 US AVONNAISE / BOISSY FC du 18/10/2026 (R3/C)

Courriel de l'US AVON et arrêté municipal de la Communauté de Pays de Fontainebleau informant de l'indisponibilité du stade Mahut, le 18 octobre 2026.

La Commission demande au FC BOISSY, la possibilité de recevoir à cette date, information à transmettre au plus tard le vendredi 16 octobre 2026 à 12h.

A réception, la Commission statuera.